

Compte-rendu de l'interpellation du GRACQ d'Ixelles au Conseil communal du 24 avril 2013

Il y avait 2 interpellations ce soir-là, nous sommes passés après une interpellation du PTB, vers 19h30, ce qui était bien pratique pour voir comment ça allait se dérouler.

Comme nous avons envoyé à l'avance une demande d'interpellation très "fournie", de l'avis même du Bourgmestre, et que je n'avais que 10 min, j'ai focalisé mon intervention sur les avantages d'une vraie politique en faveur du vélo comme mode de déplacement pour une commune comme Ixelles.

J'ai bien insisté sur le fait que nous n'étions pas des hurluberlus et que le vélo est un vrai mode de déplacement et pas seulement un loisir du dimanche. J'ai notamment mis en valeur l'aspect économique du vélo, que ce soit pour l'utilisateur ou les autorités, les gains en termes de qualité de l'air et donc de santé publique, le fait que le vélo rendait la ville plus conviviale, moins bruyante, moins dangereuse et que ça favorisait le commerce de proximité (petit clin d'œil au MR). En gros que le vélo était un moyen d'améliorer la qualité de vie en ville.

J'ai ensuite évoqué que ces constats étaient très largement partagés, et que les politiques européennes, nationales et régionales poussaient en ce sens, mais que c'était à l'échelon communal que tout se jouait, au plus près des citoyens et de leur préoccupations. J'ai insisté sur le besoin d'une politique volontariste.

Puis j'ai fait référence à nos activités dans le cadre des élections, le débat, le mémorandum puis la balade de samedi dernier pour illustrer nos revendications, en mentionnant le pavé d'enfer de la chaussée d'Ixelles. J'ai enfin déroulé les questions de la demande d'interpellation, avec comme question principale les moyens et les objectifs qui seront mis en œuvre pour soutenir l'objectif de 20% de déplacement à vélo en Région de Bruxelles-Capitale en 2018, et en questions subsidiaires la prise en compte des cyclistes lors des aménagements de voirie, la généralisation des zones 30, le développement de l'offre de stationnement, la formation et sensibilisation des plus jeunes et la mise en place d'outils permettant d'adresser les questions vélo de manière transversale dans les différentes politiques communales.

J'ai conclu mon interpellation sur le fait que les cyclistes et membres du GRACQ ne sont pas des jeunes écervelés, mais entre autres des travailleurs, des retraités, des jeunes parents qui veulent pouvoir se déplacer à vélo quotidiennement en toute sécurité et sérénité, avec des infrastructures adaptées pour éviter les conflits avec autres usagers de la rue.

Est ensuite venu le temps des interventions par les différents groupes politiques, avec:

- **Mathieu dB pour Ecolo**, qui a souligné sans surprise les convergences de vues avec le GRACQ, repris qq points du mémorandum et insisté sur le fait que les bonnes intentions entrevues dans la déclaration de politique générale doivent être suivies d'effet;

- **Julie de Groote pour le cdh**, qui a demandé des mesures adaptées par quartiers et voiries, la mise en place de la rue cyclable et a dénoncé un plan de politique générale pas assez ambitieux pour les cyclistes, hormis le développement des zones 30. Elle a insisté sur le besoin de dialogue entre la commune, la région et les communes voisines pour des plans de déplacement cohérents.

- **Romain de Reusme pour le PS**, qui a exprimé le besoin de faire plus de place au vélo, car le nombre de cyclistes est en augmentation, qui a dit que ceci faisait partie de la déclaration de politique générale, et qu'il faut prendre en compte tous les modes de déplacement. Il a également évoqué le besoin de développer les zones 30 et a insisté sur son rôle dans les activités cyclistes de l'Ecole 12 (domaine Madeleine Clément) (ndlr: je ne sais pas de quoi il s'agit).

- **Pour le Collège, Willy himself** a pris la parole (je m'attendais à ce que ce soit Gilson, mais c'est vrai que c'est le Bourgmestre lui-même qui a en charge des questions de mobilité, on l'oublie vite). Il s'est retranché derrière l'élaboration en cours du Plan Communal de Mobilité - la 2ème phase concernant la définition des objectifs devant être discutée au Collège avant d'être ouverte à enquête publique - pour dire qu'il ne pouvait pas donner de réponses précises, mais en assurant que l'essentiel de nos revendications seraient reprises dans le PCM, listant notamment les infrastructures cyclables, le stationnement, la promotion/éducation au vélo, les questions de sécurité et les zones 30. Il a mentionné également le débat du lendemain sur la déclaration de politique générale pour s'excuser de ne pas en dire plus. Il a conclu sur l'ancienne initiative d'un Bruxelles - Biarritz (ville du pays basque français jumelée avec Ixelles) à vélo par les autorités communales qui pourrait être reprise.

Mon analyse: W. Decourty a fait exactement le contraire de ce qu'on aurait voulu qu'il fasse, c'est-à-dire en

démontrant une absence complète de volonté politique pour le développement du vélo (comme si c'était les études du PCM qui définissaient *in fine* la politique de mobilité communale), et en concluant par la mention du vélo comme outil de tourisme/promenade, alors que j'ai justement voulu insister sur le besoin de prendre le vélo comme un mode de déplacement quotidien à part entière. Sur les autres interventions, pas vraiment de surprise, avec une convergence de vue avec Ecolo, une intervention en soutien du cdh, une intervention convaincue de Romain de Reusme mais dans les clous du "il faut faire attention à tout le monde". Et pas d'intervention du MR, ce qui est dommage, c'est quand même le plus grand groupe, et j'aurais aimé qu'ils réagissent.